

Hollande donne un coup d'accélérateur à l'apprentissage

AFP le 19/09/2014 à 19:12

4

Tweet 0



Hollande veut donner un coup d'accélérateur à l'apprentissage avec en ligne de mire l'objectif de 500.000 apprentis en 2017 (AFP/Archives / Dieter Nagl)

Pour donner un coup d'accélérateur à l'apprentissage et sauver la rentrée 2014, François Hollande a fait un nouveau geste vendredi en faveur des employeurs d'apprentis en élargissant les conditions d'accès de la toute récente prime, votée cet été.

"Nous sommes à la veille d'une rentrée où nous devons convaincre encore davantage les entreprises pour qu'elles accueillent des apprentis", a déclaré le chef de l'Etat dans son discours de clôture de la journée de mobilisation pour l'apprentissage à l'Hôtel de Marigny, près de l'Élysée.

La rencontre a réuni toute la journée des représentants syndicaux, patronaux, des régions et des chambres consulaires autour de quatre ministres, François Rebsamen (Travail), Najat Vallaud-Belkacem (Education nationale), Marylise Lebranchu (Fonction publique) et Carole Delga (Commerce et Artisanat).

Pour faire "encore plus simple et encore plus clair", il a concédé un nouveau geste aux employeurs d'apprenti: la nouvelle prime de 1.000 euros destinée aux entreprises qui embauchent un premier apprenti, votée en juillet, sera élargie à "tout apprenti supplémentaire" et ouverte aux entreprises jusqu'à 250 salariés, contre 50 initialement.



Des apprentis bouchers: François Hollande se fixe comme objectif 500.000 apprentis en 2017 (AFP/Archives / Mychele Daniau)

"Pour les TPE (moins de 11 salariés, NDLR), le geste sera porté à 2.000 euros", a ajouté le président.

Ces mesures "prendront effet dès cette rentrée, dès le 1er septembre", a-t-il insisté, invitant les jeunes à aller "d'ores et déjà frapper à la porte des entreprises".

Cependant, si ces mesures s'appliqueront "cette année sans condition", elles ne seront "prolongées pour la rentrée 2015 que dans les branches professionnelles où un accord de branche aura été signé d'ici au mois de juin", a-t-il précisé.

En contrepartie, François Hollande a annoncé que l'effort des entreprises pour la formation des jeunes serait "désormais une clause" pour accéder aux marchés publics.

- "Dématérialisons ! Allégeons !" -

Relevant "la tendance à la baisse" des entrées en apprentissage, il a appelé à "la mobilisation de tous les acteurs", à commencer par celle de l'Etat.

"L'Etat doit montrer l'exemple", a-t-il estimé, rappelant l'objectif "finalemodeste" de passer de 700 à 10.000 apprentis dans la fonction publique d'Etat "d'ici deux ans". "Comment convaincre les entreprises si l'Etat n'est pas exemplaire?", a-t-il insisté.

Le président a également ouvert la voie à une réforme de la rémunération des apprentis, qui pourrait ne plus être calculée uniquement sur un critère d'âge mais également sur un critère de "qualification". "C'est un changement sur lequel la concertation, la négociation doit déboucher pour la prochaine rentrée", a-t-il assuré.

Enfin, il a invité l'administration à "simplifier les procédures administratives, la lourdeur des démarches" auxquelles sont soumis les entreprises et les apprentis. "Dématérialisons ! Allégeons !" a-t-il lancé.



François Hollande (c), le ministre du Travail François Rebsamen (2e gauche) et la ministre de l'Education Najat Vallaud-Belkacem (d) à Paris, le 19 septembre 2014 (AFP / François Guillot)

En complément, il a invité tous les acteurs à "mieux informer, mieux communiquer, mieux former" afin de vaincre "les réserves des jeunes, des familles et des entreprises".

Le chef de l'Etat a toutefois relativisé l'objectif de 500.000 apprentis en 2017: "ce qui compte, c'est moins le chiffre lui-même que la qualité de la formation, de l'accompagnement permettant d'accéder à un emploi et à un véritable métier".

Pour atteindre son objectif, le gouvernement part de loin. En 2013, le ministère du Travail ne recensait que 415.000 apprentis en métropole, 3% de moins qu'en 2012. La baisse est encore plus marquée pour les entrées en apprentissage, qui ont chuté de 8% l'année dernière.

Malgré de bons résultats en termes d'insertion professionnelle, le dispositif pâtit d'un déficit d'image. Le président veut en faire sa nouvelle arme contre le chômage des jeunes (22,8%), alors que l'effet des contrats aidés commence à s'estomper.